

Séance du mercredi 20 avril 2016

Président : Bernard GEVREY

Présents : M. BRIOTET Jean-Luc, FAIVRE Laurent, BRIOTET Alexis, Mme HODERA Nelly, Mme COUTURIER Isabelle, Mme ROSSO Agnès, Mme MARLOT Rebecca, Mrs BERGERET Jean-Marc, M. GEVREY Simon, M. BENEDETTI Laurent, M. PATIN Laurent, M. SALIGNON Jean-Paul, M. TASSIN Xavier, M. TEMPLE-BOYER Christophe.

Le Maire fait part au Conseil municipal de la présence honorifique au Conseil municipal de Mme Kheira BOUZIANE, députée de la Côte d'Or, ainsi que de son assistante Mme Odile LOURS.

Madame MARLOT Rebecca est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du mardi 1^{er} mars 2016.

➤ **Maintenance informatique :**

Le Maire présente au Conseil municipal deux propositions de contrat de maintenance informatique concernant l'entretien et le dépannage des postes informatiques mairie et écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de contrat de maintenance de Techn'home Domotic. Une convention sera signée pour 1 an avec tacite reconduction.

➤ **Tondeuse :**

Le Maire présente au Conseil municipal 3 devis pour l'achat renouvellement d'une tondeuse. Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité retient le devis de l'entreprise Saint Apo Motoculture pour un montant de 15 300 € HT. L'achat de cette tondeuse sera subventionné en partie à hauteur de 4000 € par la réserve parlementaire (M. le Sénateur Alain HOUPERT)

➤ **Point sur les travaux :**

Le Maire présente un état de l'avancement des travaux :

- Vidéosurveillance : cette opération sera subventionnée par la réserve parlementaire (Mme la Députée Kheira BOUZIANE)

- Réfection salle des fêtes, préau, école maternelle : ces travaux seront subventionnés par Village Côte d'Or, ainsi que la DETR.

- Mise en conformité de l'installation gaz à l'école élémentaire : après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité retient le devis de l'entreprise NF Solutions Energy pour un montant de 1939.19 € HT.

- Suite aux dégradations causées à la clôture d'un administré par les T.A.P., place de la Mairie, il sera demandé une étude pour la pose d'une double clôture. Un courrier sera envoyé aux directrices du Périscolaire.

➤ **Salle des fêtes :**

Afin de pallier à l'absence provisoire de Mme Nelly HODERA (gestion de la location de la salle des fêtes et du lavoir), la mise à disposition salle des fêtes et état des lieux seront assurés par l'agent technique. Les dossiers se feront en mairie au secrétariat de mairie. Mrs Alexis BRIOTET et Laurent FAIVRE seront responsables de la gestion locative.

➤ **Eclairage public :**

M. le Maire rappelle l'arrêté du 2 septembre 2015 :

« L'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal de 23 h à 5 h tous les jours de la semaine durant la période hivernale (heure d'hiver) et sera éteint complètement pendant la période estivale (heure d'été). »

De ce fait, et suite à cette coupure, 2 radars ne fonctionnent plus, le Conseil municipal charge le Maire de demander un devis pour la pose de panneaux solaires.

➤ **Voirie :**

- Chemin de Champèfroy : Suite aux problèmes (écoulement pluvial) évoqués par des riverains concernant le chemin de Champèfroy, la Commission Voies-Chemins-Environnement se rendra sur place afin de faire le point.

- Ruelle de la Cure : La chaussée est en mauvais état, suite aux travaux réalisés en 2014. La Commission Voies-Chemins-Environnement est chargée de prendre contact avec l'entreprise pour faire le point sur les travaux réalisés.

➤ **Contrat CAE - modification hebdomadaire :**

VU la délibération n°11 du 1er mars 2016 sur le recrutement d'un agent technique espaces verts en contrat CAE à temps partiel à raison de 20 heures par semaine pour une durée de 12 mois,

CONSIDERANT la charge de travail du service technique ;

Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de l'agent technique espaces verts CUI/CAE actuellement employé 20 heures hebdomadaires et de le porter à 24 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la modification du temps de travail ci-dessus ;
- DIT que l'agent employé en CUI/CAE en qualité d'agent technique espaces verts sera employé à temps partiel à 24 heures hebdomadaires à compter du 1er mai 2016 ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

➤ **Affaires et questions diverses :**

- Mise en place d'un composteur au Périscolaire
- Les représentants du syndicat de l'Ouche informent la municipalité que l'emprise et l'emplacement de la nouvelle digue reste à définir par l'étude en cours. Le Conseil municipal donne d'ores et déjà son accord pour le passage de la berge sur la propriété de la commune et autorise le Maire à signer une convention avec le SBO.
- Taxes Communauté de Communes : l'augmentation des taxes a fait l'objet d'un débat animé.
- Remerciements du Souvenir Français, Patrimoine Verdun, Secours Populaire (attribution de subventions)
- Cérémonie du 8 mai à Varanges : 11h 30, dépôt de gerbe au monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.
- 24 avril : journée de la Déportation
- 29 mai : centenaire de la première guerre mondiale
- Voisins vigilants : réunion en mairie jeudi 28 mai à 18 h 30
- Demandes de subventions extérieures : le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30